

Image not found or type unknown



Augmentation du niveau de mon diplome et réévaluation du salaire

Par **bomberitado_old**, le **25/11/2007** à **15:16**

Bonjour, détenteur d'un diplome de niveau 2 non reconnu lors de mon embauche en septembre 2006 et qui a oficiellement reçu le niveau 2 au moi de janvier 2007. Je n'ai effectué les demarches pour réévaluer le salaire en fonction du niveau du diplome que récemment.
Mon employeur me promet une augmentation a partir de janvier 2008.
Suis je en droit de réclamer le paiement de la difference sur les salaires perçut entre janvier 2007 et janvier 2008 ?
Merci